

Image not found or type unknown



Est-ce qu'un canadien futur papa d'un bébé français as des droits

Par **cleluc**, le **28/08/2017** à **16:36**

Bonjour, rnJe suis française, enceinte d'un canadien dont le visa temporaire va bientôt arriver à échéance (un pvt).rnNous ne sommes pas mariés, ni pacsés; nous vivons en couple depuis 4 ans (2 ans au Québec + 2 ans en France).rnQuelles sont les possibilités de visas pour lui, sachant que l'accouchement est prévu dans 5 mois. rnSon patron actuel aimerait le garder avec un contrat à durée indéterminée. rnDoit-il rentrer au Canada pour faire une demande de regroupement familial ? rnSi on se pacse, est-ce que la situation pourrait l'aider ou doit-on absolument se marier ? rnNous n'avons pas forcément le budget pour le mariage. rnQu'en pensez-vous ? rnQuelles sont les alternatives ? rnMerci d'avance